

Cadre national de transparence
sur la finance du climat
afin de satisfaire les exigences
nationales et internationales
au Maroc

Initiative for Climate Action Transparency - ICAT

TITRE DU LIVRABLE

Livrables de l'activité 1 : Établissement du champ d'application

D4. Rapport de l'atelier de lancement

AUTEURS

Le cabinet Enviro Consulting International (ECI)

DATE

Version 1: 08 mars 2024

DISCLAIMER

All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system or transmitted, in any form or by any means, electronic, photocopying, recording or otherwise, for commercial purposes without prior permission of UNOPS. Otherwise, material in this publication may be used, shared, copied, reproduced, printed and/or stored, provided that appropriate acknowledgement is given of UNOPS as the source. In all cases the material may not be altered or otherwise modified without the express permission of UNOPS.

PREPARED UNDER

The Initiative for Climate Action Transparency (ICAT), supported by Austria, Canada, Germany, Italy, the Children's Investment Fund Foundation and the Climate Works Foundation.

Supported by:



Environment and
Climate Change Canada

Environnement et
Changement climatique Canada

The ICAT project is managed by the United Nations Office for Project Services (UNOPS).



Table des matières

Table des matières

1. Mise en contexte	4
2. Objectif de l'atelier	4
3. Programme de l'atelier	4
4. Déroulement de l'atelier	5
1.1. Allocution d'ouverture : Razi Bouzekri - directeur des changements climatiques, de la diversité biologique et de l'économie verte.	5
1.2. Allocution de M. Henning WUESTER, Directeur de l'Initiative pour la Transparence de l'Action Climatique (ICAT/UNOPS)	6
1.3. Présentation du Guide ICAT pour l'implémentation d'un cadre de transparence de la finance climatique par Mme Pepa Lopez, Directrice de Gauss International S.L.	7
5.1. Présentation du projet ICAT Maroc par M. Mounir TEMMAM & Mme Hind NACIRI du cabinet Enviro Consulting International	7
5.2. Discussions et interventions des participants sur la présentation du projet ICAT Maroc	8
5.3. Présentation de la méthodologie du projet ICAT Maroc au Maroc	10
5.4. Discussions et interventions des participants sur la présentation de la méthodologie du projet ICAT Maroc	11
Annexe 1 : Photos de l'atelier	15

1. Mise en contexte

Le Maroc a mis en place plusieurs stratégies et plans visant à relever les défis climatiques dont la mise en œuvre nécessite des investissements importants. À l'image de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) du Maroc qui s'aligne avec l'objectif de l'Accord de Paris visant à limiter le réchauffement climatique à 1,5°C.

Pour appuyer les efforts nationaux en matière de transparence de la finance climatique, le Département de Développement Durable a cosigné en juin 2023 un **Mémoire d'Entente** de coopération avec l'Initiative pour la Transparence de l'Action Climatique (ICAT).

Créé en 2015, l'ICAT soutient techniquement les pays en développement en termes d'outils et de guides pratiques en vue de contribuer à la conception et l'opérationnalisation du **cadre renforcé de transparence de l'Accord de Paris** (Article 13). À cet effet, et l'instar de 40 pays en développement, l'ICAT appuie le Maroc pour **mettre en place un dispositif efficace pour suivre et comptabiliser les financements climatiques** alignés avec les priorités de développement du Royaume.

Ce projet, d'une **durée de 12 mois et disposant d'un budget de 170 000 USD**, est axé sur **cinq composantes** :

- Le développement du périmètre et indicateurs d'impact pour le suivi de la finance climatique ;
- La définition des arrangements des institutionnels ;
- L'établissement d'un budget détaillé pour la mise en œuvre de la CDN ;
- La mise en place d'un système de suivi du financement climatique national et international et le développement d'outils et guide y afférents ;
- Le développement d'une feuille de route de reporting autour de la finance climat en considérant les financements internationaux, nationaux/sous-nationaux et les sources publiques et privées.

2. Objectif de l'atelier

L'atelier de lancement a été organisé dans l'objectif de présenter le projet ICAT, appeler à l'engagement des différentes parties à mener de manière synergique les travaux visant l'opérationnalisation d'un système de suivi du financement climatique au Maroc, et présenter discuter la méthodologie à adopter pour ce projet.

3. Programme de l'atelier

L'atelier a été organisé le mardi 5 mars 2024, de 9h à 13h, a eu lieu à l'hôtel Farah Barceló à Rabat, et a suivi le programme suivant :

Durée	Session	Intervenants
9h00 – 9h30	Accueil des participants	ECI
09h30 – 09h45	Allocutions d'ouverture	DDD, ICAT (<i>à distance</i>) et Gauss International (<i>à distance</i>)
09h45 – 10h15	Présentation de l'initiative ICAT et son cadre de financement climatique	GAUSS International (<i>à distance</i>)
10h15 – 10h45	Présentation du contexte et du projet ICAT Maroc	ECI
10h45 – 11h15	Débat & discussions	
11h15 – 11h45	Pause-café	
11h45 – 12h15	Présentation de la méthodologie du projet	ECI
12h15-12h45	Débat & discussions	
12h45 – 13h00	Prochaines étapes & clôture	ECI
13h00	Photo de groupe et déjeuner à l'honneur des participants	

4. Déroulement de l'atelier

L'atelier a connu la participation de soixante représentantes et représentants des parties prenantes, relevant des départements ministériels, d'agences et offices publics, de groupements d'intérêt public, des banques privées et publiques, du secteur privé, d'associations de la société civile ainsi que d'organismes internationaux de coopération. C'était une véritable occasion d'échanger autour des objectifs du projet et des premiers éléments de sa méthodologie pour le suivi du financement climatique au niveau national.

1.1. Allocution d'ouverture : Razi Bouzekri · directeur des changements climatiques, de la diversité biologique et de l'économie verte.

Lors de l'atelier de lancement du projet de renforcement du cadre national de transparence de la finance climatique, Monsieur Bouzekri RAZI, en tant que Directeur des changements climatiques, de la diversité biologique et de l'économie verte au sein du Département du Développement Durable, a prononcé l'allocution d'ouverture. Voici un résumé des principaux points abordés :

Justification de l'importance du projet pour le Maroc : M. RAZI a débuté en rappelant l'urgence de la situation climatique et son impact sur le Maroc. Il a souligné que le pays est particulièrement vulnérable aux effets du changement climatique, notamment en ce qui concerne la sécheresse, les inondations et la désertification. Le projet de renforcement du cadre national de transparence de la finance climatique est donc essentiel pour garantir une gestion efficace des fonds alloués à la lutte contre ces phénomènes.

Présentation des actions déjà réalisées au Maroc : M. RAZI a présenté un aperçu des actions déjà entreprises dans ce sens au Maroc, démontrant ainsi l'engagement continu du pays envers la lutte contre le changement climatique et la promotion d'une économie verte.

Remerciement à l'Initiative for Climate Action Transparency (ICAT) : Reconnaisant l'importance du soutien international, M. RAZI a exprimé sa gratitude à l'Initiative for Climate Action Transparency (ICAT) pour son engagement à accompagner le Maroc dans ce projet. Il a souligné que ce partenariat est crucial pour renforcer les capacités nationales et garantir une mise en œuvre efficace des mesures climatiques.

Rappel des intérêts et des attentes du Ministère : Enfin, M. RAZI a rappelé les attentes du Ministère envers ce projet. Il a insisté sur la nécessité d'améliorer la transparence financière dans le secteur climatique, ainsi que sur l'importance de renforcer les capacités des acteurs locaux pour une gestion optimale des fonds alloués.

M. RAZI a adressé une interpellation aux différentes parties prenantes présentes dans la salle, soulignant l'importance cruciale de leur engagement et la nécessité d'une forte mobilisation autour de ce projet. Il a mis en avant le rôle crucial de chacun dans la réussite de cette initiative, appelant à une collaboration étroite et à une action concertée pour faire réussir cette initiative portant sur le suivi du financement climatique.

1.2. Allocution de M. Henning WUESTER, Directeur de l'Initiative pour la Transparence de l'Action Climatique (ICAT/UNOPS)

Lors de son allocution, M. Henning WUESTER, en sa qualité de Directeur de l'Initiative pour la Transparence de l'Action Climatique (ICAT/UNOPS), a abordé plusieurs points essentiels relatifs à la lutte contre le changement climatique et au suivi du financement climatique dans le cadre de l'Accord de Paris. Voici un résumé des principaux points :

Enjeu du changement climatique et nécessité du suivi du financement climatique : M. WUESTER a souligné l'urgence et l'importance cruciale de la lutte contre le changement climatique, notamment en ce qui concerne le suivi du financement climatique. Il a mis en lumière le rôle central de ce suivi dans la mise en œuvre efficace des engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris.

Méthodologie de suivi du financement climatique développée par l'ICAT : M. WUESTER a annoncé à l'assistance que l'ICAT a développé une méthodologie pour le suivi du financement climatique. Il a également évoqué les projets en cours au Belize, en Côte d'Ivoire et au Sénégal, qui illustrent l'application pratique de cette méthodologie.

Atelier d'évaluation de la méthodologie ICAT : M. WUESTER a mentionné la tenue d'un atelier qui a eu lieu à Bonn pour évaluer la méthodologie de suivi du financement climatique de l'ICAT. Il a souligné la participation active du Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable (MTEDD) à cet atelier.

Vœux de succès et anticipation des premiers résultats : M. WUESTER a exprimé ses vœux de succès pour les projets en cours et s'est dit impatient de voir les premiers résultats de ce projet qui vient d'être lancé.

Remerciements aux partenaires : Enfin, l'intervenant a exprimé sa gratitude envers les partenaires du projet, notamment le MTEDD, le cabinet Gauss International et le cabinet Enviro Consulting International (ECI), pour leur soutien et leur collaboration.

1.3. Présentation du Guide ICAT pour l'implémentation d'un cadre de transparence de la finance climatique par Mme Pepa Lopez, Directrice de Gauss International S.L.

Mme. LOPEZ, Directrice du cabinet GAUSS International chargé du suivi du projet ICAT Maroc, a commencé par expliquer l'importance d'un tel cadre de transparence dans le financement climatique. Elle a souligné que ce cadre permet de garantir une utilisation efficace des ressources financières allouées aux actions climatiques. À l'échelle nationale, il vise à assurer une gestion transparente des fonds climatiques, à renforcer la confiance des citoyens et à favoriser la participation de tous les acteurs concernés. À l'échelle internationale, ce cadre contribue à accroître la coordination entre les différentes parties prenantes et à harmoniser les pratiques de reporting, ce qui est essentiel pour atteindre les objectifs mondiaux en matière de lutte contre le changement climatique.

Ensuite, Mme. LOPEZ a présenté les cinq phases du cycle de transparence des financements climatiques de l'ICAT :

1. **Évaluer et planifier** : Cette phase implique plusieurs étapes cruciales. Tout d'abord, il est nécessaire d'effectuer une évaluation de référence du pays pour comprendre son contexte climatique et financier. Ensuite, il convient d'identifier toutes les parties prenantes impliquées dans le processus. Le choix des niveaux de complexité est également une décision importante à prendre. Il est ensuite crucial de définir clairement ce que recouvre le financement climatique et de préciser les paramètres du cadre de transparence à mettre en place. Enfin, cette phase nécessite l'élaboration d'un plan de travail détaillé, ainsi que la définition d'indicateurs d'impact climatique pour évaluer l'efficacité des actions entreprises.
2. **Définir le cadre institutionnel** : Cette phase implique la définition des rôles et des responsabilités de chaque acteur impliqué dans le processus. Il est essentiel de définir clairement les tâches de chacun et de développer les capacités techniques des responsables pour assurer une mise en œuvre efficace du cadre de transparence.
3. **Étudier les coûts ex ante** : Cette phase consiste à définir les critères d'évaluation des besoins financiers pour les projets climatiques proposés. Il est ensuite nécessaire d'appliquer ces paramètres et critères pour réaliser une évaluation rigoureuse des besoins financiers. Enfin, cette évaluation doit être vérifiée pour garantir sa fiabilité et son exactitude.
4. **Suivi et vérification ex post** : Cette phase implique la collecte de données sur le financement climatique, leur vérification et leur pondération. Il s'agit de s'assurer que les données collectées sont précises et fiables, afin de pouvoir évaluer correctement l'impact des actions financées.
5. **Appliquer les résultats du suivi** : Enfin, il est crucial d'identifier les écarts financiers entre les prévisions et la réalité, afin d'optimiser la gestion des ressources publiques. Il est également important de mobiliser des ressources supplémentaires si nécessaire et de rapporter les résultats à la CCNUCC. Enfin, il convient de se préparer pour le prochain cycle en tirant des enseignements des expériences passées.

5.1. Présentation du projet ICAT Maroc par M. Mounir TEMMAM & Mme Hind NACIRI du cabinet Enviro Consulting International

Les intervenants, M. Mounir TEMMAM et Mme. Hind NACIRI, ont partagé des informations essentielles sur le projet ICAT Maroc, mettant en lumière différents aspects liés à la transparence climatique et aux efforts déployés par le Maroc dans ce domaine :

- **Contexte international de la transparence climatique :** Les intervenants ont débuté en exposant le contexte international de la transparence climatique, soulignant l'importance croissante de la surveillance et de la divulgation transparente des actions climatiques prises par les pays ainsi que le financement de ces actions conformément aux accords internationaux, tels que l'Accord de Paris visé à l'article 13.
- **Efforts du Maroc dans le cadre de la transparence climatique :** M. TEMMAM et Mme. NACIRI ont ensuite mis en évidence les initiatives et les progrès réalisés par le Maroc dans le domaine de la transparence climatique. Ils ont souligné les politiques nationales, les efforts du Maroc en matière de communication conformément à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC).
- **Défis liés au suivi du financement climatique :** Les intervenants ont identifié les défis spécifiques rencontrés dans le suivi du financement climatique au Maroc, notamment la nécessité d'améliorer la collecte de données, la nécessité d'harmoniser la définition de la finance climat, le besoin de renforcer la coordination entre les différentes parties prenantes et enfin le besoin de mobiliser du financement pour soutenir le suivi du financement climatique.
- **Activités du projet ICAT Maroc :** La présentation a mis en avant les activités principales du projet ICAT Maroc, qui vise à renforcer la capacité du pays à suivre et à rapporter des informations sur les financements climatiques mobilisés et requis. Les différentes activités du projet ont été présentées à l'assistance.
- **Rôles et responsabilités des parties prenantes :** Enfin, les intervenants ont discuté des rôles et des responsabilités des différentes parties prenantes impliquées dans le projet, soulignant l'importance de la collaboration entre le gouvernement, les organisations de la société civile et le secteur privé.

5.2. Discussions et interventions des participants sur la présentation du projet ICAT Maroc

À la suite de la présentation du projet ICAT Maroc, les participants à l'atelier ont pris la parole pour formuler des suggestions, solliciter des éclaircissements sur certains aspects de la présentation, et exprimer leurs attentes vis-à-vis de ce projet. Voici un résumé de quelques interventions, accompagnées des réponses fournies par le MTEDD et les consultants du cabinet ECI.

Intervenant	Résumé de l'intervention
M. Zoubir IDRISSE, Ministère de l'Intérieur	M. IDRISSE a abordé plusieurs sujets de discussion essentiels : <ul style="list-style-type: none"> ▪ La nécessité de procéder à une révision annuelle des objectifs ainsi que des financements nécessaires pour la mise en œuvre des projets de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) ; ▪ L'importance de publier des rapports d'état annuels afin de garantir une transparence adéquate dans le processus ; ▪ Le renforcement des capacités des institutions et des individus par département, une démarche cruciale pour assurer une mise en œuvre efficace et efficiente des initiatives liées à la transparence climatique.
M. Said CHAKRI, Alliance	M. Said CHAKRI de l'Alliance Marocaine pour le Climat et le

Intervenant	Résumé de l'intervention
<p>Marocaine pour le Climat et le Développement Durable (AMCDD)</p>	<p>Développement Durable (AMCDD) a partagé les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Il s'est exprimé positivement sur l'existence d'une Unité Climat au sein du ministère de l'Économie et des Finances, soulignant ainsi une reconnaissance importante au niveau gouvernemental pour le financement climatique dans le cadre de la planification budgétaire. ▪ Il a soulevé la question de la multiplicité des acteurs de la société engagés dans le domaine du changement climatique au Maroc, exprimant ainsi le besoin de trouver des moyens de les rassembler pour créer une dynamique harmonieuse et efficace. ▪ Monsieur Chakir a également noté l'absence du secteur privé dans les instances publiques de décision en ce qui concerne les questions climatiques, mettant en évidence un aspect important à considérer pour assurer une représentation équilibrée et inclusive dans les discussions et les décisions sur le climat. ▪ Il a souligné que l'AMCDD a élaboré un document de plaidoyer en 2019 afin de disposer d'un budget sensible au climat au niveau national.
<p>Mme. BOUHABA, Direction du Budget Ministère de l'Économie et des Finances (MEF).</p>	<p>Mme. BOUHABA du ministère de l'Économie et des Finances (MEF) a exprimé les grandes attentes du MEF envers ce projet et a salué cette initiative. Elle a indiqué que le MEF aurait souhaité être impliqué en amont dans l'élaboration du projet ICAT Maroc à travers l'Unité Climat du Maroc.</p> <p>Elle a également informé l'assistance que le Maroc a récemment signé des accords de financement de deux programmes climatiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le programme de transition budgétaire avec l'AFD. ▪ Le programme d'appui à la CDN avec la Banque Mondiale. <p>Dans cet objectif, il est crucial que les CDN révisées comprennent une liste détaillée des mesures avec les budgets correspondants et les échéanciers. De plus, le financement public des mesures d'adaptation et d'atténuation inconditionnelles doit être conforme à la programmation budgétaire triennale pour les trois prochaines années de la CDN révisée.</p> <p>Pour cela, elle propose de scinder l'objectif global de la CDN en paliers de trois ans afin de s'aligner avec la programmation budgétaire triennale.</p>
<p>M. Said EL YAAGOUBI , GIZ Projet Just Transition</p>	<p>M. Said EL YAAGOUBI du Projet Just Transition (MEF) de la GIZ a souligné plusieurs défis liés à la quantification du financement climatique. Il a notamment mentionné la difficulté d'identifier les différentes sources de financement climatique, qu'elles soient publiques, territoriales ou privées.</p> <p>Il a souligné que la finance climatique commence à prendre forme au Maroc, avec le soutien d'acteurs internationaux, notamment en ce qui concerne le suivi et l'étiquetage des finances publiques</p>

Intervenant	Résumé de l'intervention
	<p>consacrées au climat.</p> <p>Un autre aspect soulevé est l'importance d'impliquer les niveaux locaux, car les acteurs territoriaux sont souvent impliqués dans des projets à caractère climatique, mais ces engagements ne sont pas toujours pris en compte dans la comptabilité climatique nationale.</p> <p>Enfin, M. EL YAAGOUBI a souligné la nécessité d'intégrer le financement climatique dans les rapports produits par les acteurs financiers au niveau national, afin d'assurer une transparence accrue et une meilleure gestion des ressources allouées au climat.</p>
<p>M. Leila RKIOUAK Haut-Commissariat au Plan (HCP)</p>	<p>M. RKIOUAK du Haut-Commissariat au Plan (HCP) a soulevé la question de savoir s'il y aurait un chevauchement entre le présent projet et le projet PNUD CBIT support.</p>
<p>M. Abdelfatah OUSMAT du Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable</p>	<p>M. Abdelfatah OUSMAT du Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable a proposé la création d'un observatoire sur le changement climatique afin de surveiller les objectifs du Maroc en la matière.</p>
<p>Réactions de M. RAZI et M. TAHIRI à l'issue des différentes interventions.</p>	<p>M. RAZI a rappelé que la mise en place de la Plateforme MRV est en cours, malgré certaines difficultés rencontrées dans le renforcement des capacités au sein des secteurs touchés par les départs à la retraite ou le manque de recrutement. Il a souligné la charge de travail croissante et la diversification des activités comme des défis majeurs. Toutefois, il a également noté qu'il existe des opportunités prometteuses grâce à la collaboration avec des partenaires internationaux.</p> <p>M. TAHIRI a également souligné que le présent projet s'appuie sur des actions déjà entreprises au niveau national en matière de suivi du financement climatique. Il a cependant mis en évidence l'absence actuelle d'un mécanisme national dédié au suivi de ce financement, ce qui nécessite une coordination accrue entre les différents acteurs pour assurer son efficacité. Il a également évoqué l'initiative du secteur financier marocain en matière de développement durable, tout en reconnaissant qu'il reste des progrès à accomplir pour sa pleine mise en œuvre.</p> <p>Enfin M. TAHIRI, il a souligné la nécessité pour les différentes structures impliquées dans la gouvernance du changement climatique de renforcer leur collaboration afin d'agir de manière plus efficace.</p>

5.3. Présentation de la méthodologie du projet ICAT Maroc au Maroc

La présentation de la Méthodologie du projet ICAT Maroc a été orchestrée par M. Mounir TEMMAM et Mme Hind Naciri, experts du cabinet ECI. Les points saillants abordés englobent :

- **Contours du système national de suivi du financement climatique au Maroc** : Les experts

ont fourni des détails et des données spécifiques sur divers aspects, notamment la définition de la finance climatique, la sélection rigoureuse des activités à considérer, l'identification des secteurs et sous-secteurs pertinents des projets, la source des financements, la délimitation des activités à financer, ainsi que la mise en place d'un cycle de transparence.

- **Indicateurs d'impact pour le suivi du financement climatique du Maroc** : Une analyse exhaustive des indicateurs d'impact pertinents pour le suivi du financement climatique a été exposée, mettant en évidence leur pertinence et leur utilité pour évaluer les effets des initiatives climatiques au Maroc.
- **Stratégie de mobilisation des parties prenantes au Maroc** : M. TEMMAM et Mme. NACIRI ont partagé une stratégie élaborée visant à mobiliser de manière efficace les parties prenantes au Maroc. Cette stratégie comprend une identification minutieuse des acteurs clés, le déploiement de méthodes d'engagement stratégiques, ainsi que la promotion active de la collaboration entre les différents secteurs, qu'ils soient publics, privés ou issus de la société civile.

5.4. Discussions et interventions des participants sur la présentation de la méthodologie du projet ICAT Maroc

Intervenant	Résumé de l'intervention
M. Zoubir AIS de l'Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable (ONEE)	<p>Divers points ont été soulevés par M. Zoubir AIS de l'ONEE. Voici un résumé des points abordés :</p> <p>Impact de la définition de la finance climat sur le budget planifié :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ M. Zoubir AIS a souligné l'importance d'évaluer l'impact de la définition de la finance climatique sur le budget planifié. Cette évaluation est cruciale pour assurer l'efficacité de l'allocation des ressources financières et garantir que les fonds sont alloués de manière adéquate pour atteindre les objectifs climatiques nationaux. ▪ Nécessité d'une définition vulgarisée de l'action conditionnelle et inconditionnelle inscrite dans la CDN : Une clarification est nécessaire concernant les actions conditionnelles et inconditionnelles inscrites dans la Contribution Déterminée au niveau National (CDN). M. AIS a souligné l'importance de rendre ces termes accessibles à un large public, afin de garantir une compréhension claire et une appropriation par toutes les parties prenantes. ▪ Prise en compte des coûts indirects tels que le renforcement du réseau dans le financement climatique : Une question cruciale soulevée par M. AIS concerne l'inclusion des coûts indirects, tels que le renforcement du réseau, dans le financement climatique. Il est nécessaire d'évaluer si ces coûts sont pris en compte de manière adéquate dans les mécanismes de financement existants.
M. Said EL YAAGOUBI, GIZ Projet Just Transition	M. YAAGOUBI a souligné l'importance de considérer l'angle économique dans la définition de la finance climatique, mettant en avant l'impératif d'intégrer la place de cette dernière dans le Produit Intérieur Brut (PIB). Cette perspective permettrait une meilleure compréhension de l'impact économique des investissements climatiques et de leur contribution à la croissance

Intervenant	Résumé de l'intervention
	<p>nationale.</p> <p>Une suggestion pertinente a été avancée concernant le Haut-Commissariat au Plan (HCP) qui pourrait jouer un rôle majeur en tant qu'acteur clé dans le projet de suivi de la finance climatique. La collaboration avec le HCP pourrait garantir une collecte de données exhaustive et fiable, essentielle pour évaluer l'efficacité des politiques et des programmes de financement climatique.</p> <p>Par ailleurs, il a été évoqué la nécessité d'arrêter les méthodes dans le processus de budgétisation afin d'assurer une allocation efficace des ressources financières pour les initiatives climatiques. Cette étape cruciale permettra d'optimiser l'utilisation des fonds disponibles et de garantir leur impact maximal sur les objectifs de lutte contre le changement climatique.</p>
<p>Mme. Nada ELMOADEN, Chef de service au ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville</p>	<p>Mme. ELMOADEN a présenté plusieurs points d'intervention essentiels.</p> <p>Premièrement, elle a abordé la question de l'identification des secteurs et sous-secteurs, soulignant l'importance de regrouper les secteurs "ville" et "habitat" conformément à l'organisation interne du ministère. Elle a précisé que cette organisation interne est structurée de manière à regrouper ces secteurs sous l'appellation "ville, habitat et tertiaire". Cette clarification vise à assurer une cohérence dans la gestion et le suivi des actions liées à ces domaines.</p> <p>Deuxièmement, en ce qui concerne la réduction de l'empreinte carbone des matériaux de construction, Mme. ELMOADEN a indiqué que cette problématique relève plutôt du secteur de l'industrie. Elle a souligné l'importance d'une collaboration intersectorielle pour aborder efficacement cette question, mettant en avant la nécessité d'une approche transversale pour atteindre les objectifs de réduction des émissions de carbone dans le secteur de la construction.</p>
<p>M. Rachid TAHIRI du MTEDD</p>	<p>M. TAHIRI a souligné plusieurs aspects cruciaux concernant le suivi du dispositif, mettant en lumière les défis rencontrés lors de la révision de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) en 2021 ainsi que dans l'élaboration de la stratégie de financement de la CDN en 2023. Il a mis en évidence les difficultés liées à la collecte des données et a appelé à une réflexion sur la manière d'opérationnaliser et de créer une synergie entre l'unité climat du ministère de l'Économie et des Finances et les autres instances publiques et privées.</p> <p>En ce qui concerne le cadre réglementaire, M. TAHIRI a informé les participants que des travaux étaient en cours pour évaluer l'impact réglementaire du projet de loi sur le changement climatique, ainsi que sur le projet de décret sur la transparence.</p> <p>Par ailleurs, concernant l'évaluation du coût ex ante de la CDN, il a</p>

Intervenant	Résumé de l'intervention
	<p>proposé à ce qu'on se focalise sur les projets ou programmes qui seront reconduits dans la future CDN, et qui prennent en considération les plans sectoriels de décarbonation, la Stratégie Bas Carbone à Long Terme 2050, le Plan National Stratégique d'Adaptation.</p> <p>Sur la question de la granularité des informations de reporting sur la finance climat, M. TAHIRI a estimé qu'il était difficile de trancher à ce stade.</p> <p>Quant à la définition de la finance climat, il a souligné que, pour le Maroc, cela ne représente pas un enjeu majeur car le pays s'aligne sur les standards internationaux. Cependant, il a noté des difficultés dans la définition des projets d'adaptation à nuancer avec les projets de développement.</p> <p>Enfin, M. TAHIRI s'est félicité des premiers résultats des indicateurs d'impacts du financement climatique proposés dans le projet ICAT Maroc par les experts du cabinet ECI. Il a souligné sa satisfaction, notamment parce que le Maroc n'avait pas encore défini ces indicateurs.</p>
M. Said CHAKRI, AMCDD	<p>M. CHAKRI a mis en avant l'importance de concevoir la transparence dans un sens élargi, dépassant la simple comptabilité des financements reçus et requis. Pour lui, la transparence doit être perçue comme une opportunité permettant de trouver des solutions innovantes pour mobiliser davantage de financements climatiques. Il a ainsi souligné que le projet ne se limite pas à une simple collecte de données financières, mais qu'il vise à stimuler la réflexion et l'action pour renforcer l'efficacité des financements climatiques.</p> <p>Cette vision élargie de la transparence implique donc une approche proactive et collaborative, où les acteurs concernés sont invités à contribuer activement à la recherche de solutions. Il est ainsi question de promouvoir un dialogue ouvert et inclusif, favorisant la participation de l'ensemble des parties prenantes, qu'elles soient issues du secteur public, privé, ou de la société civile.</p>
Mme. Ouafae BOUCHOUATA, MTEDD	<p>Mme. Ouafae BOUCHOUATA a souligné l'importance de la participation de la société civile dans le processus de renforcement de la transparence du financement climatique. Elle a mis en avant le besoin crucial pour la société civile de partager activement les informations sur les financements reçus auprès des bailleurs internationaux. Cette participation permettrait non seulement d'accroître la transparence mais aussi servir d'exemplarité.</p>
Mme. RKIOUAK Leila du HCP	<p>Mme. RKIOUAK a exprimé le souhait du HCP de connaître son implication dans le projet au-delà de la simple collecte de données. Cette question souligne l'intérêt du HCP à jouer un rôle actif et stratégique dans le projet, et à contribuer de manière significative à sa mise en œuvre.</p>
Mme. NAJD Amina Institut National de Recherche Halieutique	<p>Mme. NAJD Amina a souligné un aspect crucial du financement climatique actuel, à savoir que l'accent est principalement mis sur les actions d'atténuation plutôt que sur l'adaptation. Elle a</p>

Intervenant	Résumé de l'intervention
(INRH)	spécifiquement mis en lumière l'importance du volet adaptation pour le secteur de la pêche. L'INRH est prêt à collaborer activement pour partager des stratégies et des actions supplémentaires qui peuvent être intégrées dans le champ d'action du projet.
Mme Meryem ANDALOUSSI, Agence de Développement Agricole (ADA)	Mme. ANDALOUSSI de l'Agence de Développement Agricole (ADA) a exprimé sa satisfaction quant au lancement de ce projet. Elle a souligné l'importance de disposer d'une image nationale claire du financement climatique au Maroc. Cette initiative permettra selon elle d'identifier les gaps de financement actuels et de mieux défendre les notes conceptuelles que l'ADA soumet au Fonds Vert pour le Climat (FVC) en tant qu'entité accréditée.
M. Mounir TEMMAM du cabinet ECI	<ul style="list-style-type: none"> - M. Mounir TEMMAM du cabinet ECI a souligné l'importance de la méthodologie utilisée pour sélectionner les secteurs et sous-secteurs inclus dans le champ d'application du projet. Il a expliqué que les résultats présentés étaient basés sur la répartition sectorielle disponible dans la CDN et sur les référentiels internationaux pertinents. Cette approche vise à assurer une représentation adéquate des différents secteurs affectés par le financement climatique. - En ce qui concerne la méthodologie de calcul des coûts de la CDN, un participant a posé une question sur ce sujet. M. TEMMAM a répondu en indiquant que la méthodologie spécifique sera élaborée au cours de l'activité 3 du projet. - Par ailleurs, il a rappelé que dans la méthodologie proposée, le cycle proposé de transparence est biennuel, afin de rester en parallèle avec le cycle d'émission des Rapports Biennaux de Transparence (RBT), qui seront publiés à cette même fréquence. - Pour clôturer son intervention, M. TEMMAM a informé à l'assistance que le rapport faisant l'objet de cet atelier leur sera envoyé dans la perspective de collecter les différentes suggestions. Le retour des participants sur le rapport est attendu avant le 15 mars 2024.

Annexe 1 : Photos de l'atelier



Rapport D4 de l'activité 1 : rapport de l'atelier de lancement



Rapport D4 de l'activité 1 : rapport de l'atelier de lancement



Rapport D4 de l'activité 1 : rapport de l'atelier de lancement

